

ANNONCES LEGALES

labellie.legale@orange.fr - 03.21.03.40.31

labellie.legale@orange.fr - 03.21.03.40.31

labellie.legale@orange.fr - 03.21.03.40.31



TARIFICATION AL

Pour l'année 2018 et suivant l'Arrêté Ministériel du 19 décembre 2017 pour le **PAS DE CALAIS**, le tarif du mm/col d'une annonce légale est fixé à **1,95€ HT**, et pour la **SOMME** le tarif du mm/col d'une annonce légale est fixé à **1,65€ HT**. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée.

MAMAR

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 2 000 Euros Siège social : 18, rue Gabriel POLLET 62970 COUCHELES LES LEUS

Siège de liquidation : 18, rue Gabriel POLLET 62970 COUCHELES LES LEUS 750 941 480 RCS ARRAS

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Rodolphe GRUHY, demeurant 18, rue Gabriel POLLET, 62970 COUCHELES LES LEUS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que définies par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, valiser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18, rue Gabriel POLLET, 62970 COUCHELES LES LEUS. C'est à cette adresse envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'ARRAS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le liquidateur

Pas acte sous seing privé du 12 Janvier 2019, il a été constitué une société civile immobilière dénommée : **SCI AUD ALLIANCE**

Siège social : 49 rue Pasteur 62149 CLINCHY

Objet : l'acquisition, la construction, la propriété (en ce compris la vente pourvu qu'elle ne modifie pas la nature civile de l'activité), la gestion, l'administration, la mise à disposition, l'exploitation, la mise à bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens et droits immobiliers Capital de la société : fixe de 11000 euros

Durée de vie de la SCI : 99 ans à compter de l'immatriculation au greffe du Tribunal de commerce et RCS d'ARRAS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en vertu de l'Arrêté du 21 Décembre 2018, le Président de la Communauté de Communes du TERNOIS a décidé de procéder à l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions de l'élaboration de la carte communale d'HUILIER.

21 JANVIER 2019 AU 20 FEVRIER 2019 inclus

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie d'HUILIER (le mercredi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 10h00 à 12h00) ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à SAINT-POI-SUR-TERNOISE (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations (écrites ou orales) ou propositions sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS, 8, place de l'Éclaircieur, François Mitterrand 62130 SAINT-POI-SUR-TERNOISE, soit par courrier électronique à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur. (objet : ENQUÊTE PUBLIQUE CARTE COMMUNALE HUILIER) à urbanisme@ternois.com.fr.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site Internet de la Communauté de Communes du TERNOIS : <https://www.ternois.com.fr/>.

Après la clôture de l'enquête, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Président de la Communauté de Communes du TERNOIS le dossier de la commune d'HUILIER le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du TERNOIS ainsi qu'à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête soit jusqu'au 21 février 2020 à la mairie de la commune concernée, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes. Les informations relatives au projet peuvent être recueillies auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à SAINT-POI-SUR-TERNOISE.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS

COMMUNE DE PENNES EN ARTOIS

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE DU PLU

Le public est informé que par arrêté en date du 21 décembre 2018, le Président de la Communauté de Communes du TERNOIS a décidé de procéder à l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions de la révision alléguée du PLU de Pennes-en-Artois.

À l'issue de l'enquête et après avoir reçu le rapport du commissaire enquêteur, le conseil municipal délibèrera sur l'approbation du projet en le modifiant éventuellement. La Communauté de Communes délibèrera ensuite sur l'approbation du dossier et le transmettra en Préfecture pour approbation conjointe.

À cet effet, le Président du tribunal administratif de LILLE a désigné le Commissaire Enquêteur Monsieur Patrick DANTY consultant à la retraite (ENIGIE). L'enquête se déroulera à la Mairie de la commune concernée du :

21 janvier 2019 au 20 février 2019
(lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 ; mardi mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h), ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à Saint-Poi-sur-Ternoise (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur au siège de la Communauté de Communes du TERNOIS, 8, Place de l'Éclaircieur François Mitterrand 62130 Saint-Poi-sur-Ternoise, soit par courrier électronique à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur. (objet : Enquête publique de la révision du PLU de Pennes) à urbanisme@ternois.com.fr.

Le Commissaire Enquêteur recevra dans la commune les jours et heures suivants :

21 janvier 2019 de 09h00 à 12h00

Le 07 février 2019 de 09h00 à 12h00

Le 20 février 2019 de 14h00 à 17h00

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site Internet de la Communauté de Communes du TERNOIS : <https://www.ternois.com.fr/>. Une consultation numérique du dossier sera également possible sur les lieux d'enquête.

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Président de la Communauté de Communes du TERNOIS ainsi qu'au maire de la commune de PENNES EN ARTOIS, le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Président du tribunal administratif de Lille. Ce rapport sera tenu à la disposition du public dans la mairie de la commune concernée, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes. Les informations relatives au projet peuvent être recueillies auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à Saint-Poi-sur-Ternoise.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de Communes du TERNOIS 8 Place Mitterrand 62130 Saint-Poi-sur-Ternoise

ou de la Communauté de Communes du TERNOIS au 8 place Mitterrand à Saint-Poi-sur-Ternoise.

Commune de SERVINS

Institution du Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 06 Novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur les secteurs inscrits en zone U, UE, UR, et AU du Plan Local d'Urbanisme.

La délibération du Conseil Municipal ainsi que le plan de zonage du plan local d'urbanisme peuvent être consultés à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

SART ARTOIS

DISTRIBUTION

153, Rue Aristide Hurhiez

62400 BETHUNE

R.C. 47830210Z

Au capital de 1 Euro

CéTURE de liquidation

Aux termes d'une assemblée générale du 8 Octobre 2018, il a été décidé :

D'approuver les comptes de la liquidation, de donner quitus au liquidateur et de désigner de son mandat, de prononcer la clôture de la liquidation à compter de ce jour, les comptes de liquidation seront déposés au T.C. d'Aras, la société sera radiée du R.C.S tenu par le tribunal d'Aras.

Pour avis, le liquidateur

AVIS

DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date du 15/01/2019, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société civile ; DENOMINATION : DU VAL D'AMBER ; SIÈGE SOCIAL : AMBERVAL (62550), 43, rue Principale ; OBJET : la construction, l'acquisition, la construction, l'administration, l'achat et la gestion par location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement ; DURÉE : 99 ans ; CAPITAL : 1 000,00€ ; APPOURTS EN NUMÉRAIRE : 1 000,00 € ; GÉRANCE : M. CREPIN Daniel et Mme DAULLEL SMIIE, demeurant tous deux à AMBERVAL (62550), 43, rue Principale ; pour une durée indéterminée. Les statuts conformément des clauses d'agrément de cession des parts, la société sera immatriculée au RCS d'ARRAS.

Pour avis

TRANS INTER

Société par actions simplifiée

Au capital de 200.000,00 €

Siège social : TAINCHEN (62500)

Zone Artisanale

RCS BOULOGNE-SUR-MER

318532132

Aux termes d'un acte reçu par Maître Guillame JACOULART notaire à SAINT-OMER, le 20 Décembre 2018, Monsieur Jérôme GERARDI, né à Saint-Omer le 17 Septembre 1963, demeurant à Saint-Omer (62550), 54 rue du Capitaine Revel a été nommé président de la société pour une durée indéterminée à compter du 20 Décembre 2018, en remplacement de Madame Marie-Christine GERARDI-DECERF, démissionnaire.

Pour avis

Par décision de l'Associé Unique en date du 30/09/2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société au **Maison de santé du Lillers, ZA de La Hays 120 rue Astille Farnes, 62150 LILLES** à compter du 01/10/2018. La société sera immatriculée au RCS d'Aras et sera radiée du RCS de BOULOGNE-SUR-MER.

Pour avis

Aux termes d'une assemblée générale en date du 31 octobre 2018, les associés de la société SCEA DE LA CONSOUDE dont le siège est à VIELLE-ÉGLISE (62162), 105 chemin Rivièrte, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOULOGNE SUR MER, sous le numéro SIREN 832 491 344, ont pris acte de la démission de M. Xavier RIVELIER à compter du 1er Novembre 2018 de ses fonctions de gérant, et ont décidé de nommer, en ces lieux et place à compter du même jour, M. Justin ERLICHIE, gérant salarié, demeurant à BONGNIGUES LES ARDRES, l'imprimeur Hérald, comme unique gérant de la société.

Pour insertion

Me Marie-Joëlle FLETZ-BERTIN

153, Rue Aristide Hurhiez

62400 BETHUNE

R.C. 47830210Z

Au capital de 1 Euro

CéTURE de dissolution

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 Septembre 2018 il a été décidé : la dissolution de la société et sa liquidation amiable à compter de ce jour, de fixer à Béthune 153 Rue Aristide Hurhiez le siège de la liquidation, de désigner en qualité de liquidateur M. CHARLIER Antoine 153, Rue Aristide Hurhiez 62400 Béthune.

Pour avis, le liquidateur

ORNIAT SERVICES

SASU au capital de 5 000 €

Siège social : Hôtel d'entreprises de Wittes - RD943

62120 WITTES

823 042 619

RCS Boulogne-sur-Mer

Par décision de l'Associé Unique en date du 30/09/2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société au **Maison de santé du Lillers, ZA de La Hays 120 rue Astille Farnes, 62150 LILLES** à compter du 01/10/2018.

La société sera immatriculée au RCS d'Aras et sera radiée du RCS de BOULOGNE-SUR-MER.

19285

Par décision en date du 14/01/2019 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 14/01/2019. Nouvelle objet social : centre inséparablement de chevaux location emplacement, parking de matériel agricole et en para faite au RCS de Boulogne-sur-Mer.

19286

HARAS DES PRINCES

SMRL au capital de 8 000 €

Siège social : 2794 Route Nationale 62730 LES ATRAIQUES

500 551 437

RCS Boulogne-sur-Mer

Par décision en date du 14/01/2019 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 14/01/2019.

Nouvel objet social : centre inséparablement de chevaux location emplacement, parking de matériel agricole et en para faite au RCS de Boulogne-sur-Mer.

19286

FDAL
Bureau d'Aras
110 allée du Vitétromne
Parc des Rosas - BP 69033
62065 SAINT-LAURENT-BLANCY
CEDEX - Tél. 03.21.24.38.50

Avis est donné de la constitution d'une société :

Dénomination sociale : PLAST & METAL

Siège social : Zone d'Activité Légitime rue Gallien 62150 HOUDAIN.

Forme : SARL à associé unique.

Capital : 10.000 €.

Objet social : prise d'infirmité, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts, ou titres cotés ou non cotés, dans toutes sociétés ou entreprises en vue de favoriser leur développement ; l'assistance de ces sociétés et entreprises par la fourniture de services de toute nature, notamment sur le plan administratif, commercial, comptable, marketing, le financement, la gestion de ces sociétés et entreprises ; la gestion de tous participations ; la gestion de toutes participations, et l'activité de conseil aux entreprises en général ; la réalisation d'opérations d'achat et de vente de tous titres sur les marchés français et étrangers ; la prise, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte et la cession de tous procédés, brevets et marques ; l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

GÉRANT : M. Jérôme LOBEL, demeurant à PENNES-EN-ARTOIS (62550), 54 rue du Guil, nommé sans limitation de durée.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Aras.

Pour avis

19288

Par décision de l'Associé Unique en date du 31/12/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **217 avenue des Opys, 62520 LE TOUQUET PAINS-PLAGE** à compter du 31/12/2018. Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, vente, administration tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Paul DIMONT, demeurant 217 avenue des Opys, 62520 LE TOUQUET PAINS-PLAGE.

La société sera immatriculée au RCS de Boulogne-sur-Mer et sera radiée du RCS de Compiègne.

19290

MAVIERAN

SCI au capital de 5 000 €

Siège social : 2 rue des Lombards 60127 MORENVAL

794 111 328

RCS Compiègne

Par décision de l'Associé Unique en date du 31/12/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **217 avenue des Opys, 62520 LE TOUQUET PAINS-PLAGE** à compter du 31/12/2018.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, vente, administration tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Paul DIMONT, demeurant 217 avenue des Opys, 62520 LE TOUQUET PAINS-PLAGE.

La société sera immatriculée au RCS de Boulogne-sur-Mer et sera radiée du RCS de Compiègne.

19290

SAS au capital de 1 000 000 €
Siège : 8 rue Marie-Madeleine 62119 DOURRES
393 334 859

Aux termes d'une ASG en date du 29/06/2018 il a été pris acte de la nomination de la société DELTOIR-SOCHES, au capital de 1.723.040 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 572 028 041, domiciliée 67 rue du Luxembourg représentée par M. L'HOMME en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, à compter du 29/06/2018 pour une durée de 6 ans, en remplacement de l'ancien ECA AUDIT, démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS d'Aras.

19289

DT SIGNS

SAS au capital de 3 000 €

Siège social : 1, rue de Rome 62360 BOUVIGNY BOVETTES

479 370 231

RCS Arras

Par décision de l'Associé Unique en date du 15/01/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **ZAC du Parc du Bois Carré, rue du Bois Carré, 62150 HOUDAIN** à compter du 15/01/2019.

Mention en sera faite au RCS d'Aras.

19297

D'APPEL PUBLICA LA CONCURRENCE

Référence au marché : 2018.191

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE - 151 avenue Hoover 59555 LILLE Cedex.

Marché de services / technique de l'information et de la communication - Procédure adaptée ouverte.

Objet du marché : Mise en oeuvre d'une solution de gestion du recrutement et de la mobilité pour la Région Hauts-de-France, maintenance et prestataires associés inclus.

L'irrégularité de cet avis publié au BOAMP pourra être téléchargeable sur la plate-forme de dématérialisation de la Région dédiée aux marchés publics :

<https://marchespublics596280.fr>

Date limite de réception des offres : 15/02/2019 à 12 h 00.

Annexion BOAMP n° 19-9489

Date d'envoi de l'avis : 21/01/2019.

19294

Suivant acte reçu par Me Anne WADOUX, le 10 janvier 2019, enregistré au SPTE de BOULOGNE-SUR-MER le 18 janvier 2019, Dossier 2019/2072

M. Mathias **Richard PASEX**, demeurant à COUDEMANGHE (95800), 8 allée de la Chardeulle, **Mlle Nancy Elisabeth PASEX**, demeurant à BUSSY-SAINT-GEROAGES (77600), 14 rue Emile Dondion, **Mme Cecilia Madeline PASEX** épouse **MARSEZALEK**, demeurant à LE PIN (77181), 15 Ter rue de Courmy, **M. Marianne Frédéric EISENHILL**, demeurant à MONTAULT-LES-CRÈNEAUX (32810), au Village.

Mme Laurence Sylla GOULIAUX, demeurant à BERCK-SUR-MER (62600), 59 rue de la Plage, Apt 32, Le fonds de commerce de restauration rapide - brasserie, exploitée à BERCK-SUR-MER (62600) Passage Perchochard (dit Passages du Marché) connu sous le nom de "La Hâle du Marché".
Moyennant le prix de 10.000 €, Entrée en jouissance a été fixée le 10 janvier 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière date des publications légales en l'étude de Me Anne WADOUX, notaire à BERCK-SUR-MER (Pas-de-Calais), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Anne WADOUX

19295

SCI DU CHATEAU

SCI au capital de 45 734,71 €

Siège : BdL Central Parc Apt 41 201 avenue des Princes

62520 LE TOUQUET

418 448 518

RCS Boulogne-sur-Mer

Par décision de l'Associé Unique en date du 04/01/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **25, Allée des Aïeules, 62630 ETAPLES** à compter du 04/01/2019.

Mention en sera faite au RCS de Boulogne-sur-Mer.

19298

FIDAYE

SARL au capital de 3 000 €

Siège social : 1, rue de Rome 62360 BOUVIGNY BOVETTES

479 370 231

RCS Arras

Par décision de l'Associé Unique en date du 15/01/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **ZAC du Parc du Bois Carré, rue du Bois Carré, 62150 HOUDAIN** à compter du 15/01/2019.

Mention en sera faite au RCS d'Aras.

19297

SOMME

Cession de fonds

Suivant acte sous signatures privées en date du 7 Janvier 2019, à MAUVILLERS (Somme), enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AMIENS, le 15 Janvier 2019, dossier 2019 00002274, référence 80040P01 2019 A 00299, la SAS « RUCOKE-BUSCH ET CIE », au capital de 76.224,51 euros, dont le siège social est, au Maison Rouge - 80131 VAUVILLERS, immatriculée au RCS d'AMIENS sous le numéro 844 553 297, représentée par Monsieur Yannick MACRON, président, de tous droits de commerce d'exercice de travaux agricoles notamment les forages, recherches de vau pour l'irrigation et station de pompes exploité à VAUVILLERS (80131) - Maison Rouge - moyennant le prix de 700.000,00 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour un montant égal à 200.000,00 euros et aux éléments corporels pour un montant égal à 500.000,00 euros.
Lentree en jouissance a été fixée au 7 janvier 2019. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues